

Bulletin Municipal



Estivaux 2026

Mot du Maire



Chères Estivaloises, chers Estivalois,

C'est avec émotion que je prends la plume pour la dernière fois, afin de vous adresser avec le Conseil municipal et les agents communaux tous nos vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour cette nouvelle année 2026.

J'ai également une pensée appuyée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025, pour leurs familles ainsi que pour nos habitants les plus fragiles.

*Comme il se doit, ce Bulletin va tenter de faire un bilan de l'année écoulée, dont je retiens surtout la **rénovation de notre salle polyvalente**. Lieu de*

*convivialité par excellence, elle a retrouvé une jeunesse qui lui permet d'héberger et d'animer pour longtemps encore le lien social indispensable à nos petites communes rurales. Un autre moment fort a été la réalisation d'un **espace au Pilou**, sur lequel vont pouvoir **s'installer des artisans**, permettant à Estivaux de diversifier ses activités économiques.*

*Tous les projets réalisés vous sont présentés en images dans les pages suivantes, avec les détails correspondants. Ils matérialisent la **dynamique** installée dans notre commune, qui ne peut être entretenue que par vos soutiens et encouragements.*

Nul doute que la prochaine équipe municipale aura à cœur de poursuivre sur cette lancée vertueuse pour notre lieu de vie.

Car vous le savez bien, deux échéances importantes nous attendent en début d'année :

*le **recensement** de la population, puis les prochaines **élections municipales**. Deux rendez-vous majeurs explicités dans ce Bulletin.*

Et je me permets d'insister sur votre engagement personnel à chacune de ces étapes, tant je suis convaincu que chacun a son rôle à y jouer, si petite soit sa place.

Je comprends les doutes des uns et des autres, mais cela ne doit pas être prétexte à immobilisme. L'incertitude est normale face à un monde qui évolue si rapidement et dans de si nombreux domaines.

Se faire recenser, aller voter, sont des actes de civisme forts permettant de bâtir un avenir que l'on choisit plutôt que le subir...

Pour terminer ce mot, je souhaiterais vous remercier toutes et tous pour m'avoir permis d'assumer cette fonction de Maire. Cela a été un honneur d'être à votre service.

Merci aux associations et aux bénévoles pour leur implication qui permet au cœur d'Estivaux de battre mieux.

Merci enfin, pour leur dévouement constant, à toute l'équipe municipale, Conseillers et employés municipaux.

Merci à tous.

Bonne année, bonne santé 2026

Carlos Martinez

Bien amicalement,


SOMMAIRE :

Mot du maire

La vie communale

Réalisations 2025

Projets 2026

Des nouvelles de l'école

Infos diverses

Associations communales,
intercommunales et Syndicats

Renseignements utiles

État civil

Annuaire des Professionnels

Mairie d'Estivaux

65 Place de la Mairie 19410 ESTIVAUX

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00

☎ 05 55 73 73 07

@mèle mairie-estivaux@orange.fr

internet www.estivaux.fr

facebook *Mairie d'Estivaux*

Agence Postale ouverte de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

LA VIE COMMUNALE

Ils œuvrent au quotidien pour Estivaux

Au cœur de notre commune, il y a des hommes et des femmes qui œuvrent chaque jour avec dévouement pour assurer notre quotidien : les agents communaux. Qu'il soient dans l'école, la garderie, sur la route ou encore à la mairie, leur engagement est essentiel pour la vie de notre village. Nous souhaitons leur adresser un remerciement chaleureux et sincère pour leur travail, leur disponibilité et leur professionnalisme. C'est grâce à eux que notre commune reste un lieu agréable, dynamique et accueillant. Merci à chacune et chacun d'entre eux pour leur contribution précieuse.



LA VIE COMMUNALE

Tarifs municipaux

Location de la salle polyvalente de la Croix des Chariots

- Particuliers pour vin d'honneur : **200 €**
- Conférences, réunions diverses : **200 €**
- Salle, cuisine, chambre froide : **350 €**
450 € habitants hors d'Estivaux
- Chauffage (pendant la saison) : **50 €**
- Caution de ménage : **200 €**
- Une caution de **500 €** est demandée lors de chaque réservation

Salle du foyer

- Salle : 50 € (**100 €** habitants hors d'Estivaux)
- Chauffage (pendant la saison): 20 €
- Caution de ménage : **100 €**
- Une caution de **200 €** est demandée lors de chaque réservation.

Tarifs communaux divers

- Photocopies : 0,30 €

Garderie scolaire

- De 7h15 à 8h15 : 1,30 €
- De 16h30 à 18h00 : 2 €
- De 18h01 à 18h45 : 1,30 €



Tarif des concessions au cimetière

- Emplacement 3,50m² (2 places) : 250 €
- Emplacement 7m² (4 places) : 350 €
- Concession cinéraire 1m² : 90 €



Cantine scolaire

- QF* de 0 à 999 : 1 €
- QF de 1000 à 1999 : 2,15 €
- QF à partir de 2000 : 2,85 €
- 5,50 € repas adulte ou intervenant

*QF : Quotient Familial



Tarif cases columbarium

- Case 4 urnes cinéraires : 600 €
- Case 6 urnes cinéraires : 900 €

LA VIE COMMUNALE

Finances et budget

Économies

Il faut noter que l'évolution du climat a une influence importante sur la croissance des végétaux, conduisant à prévoir toujours plus de travaux d'entretien de voirie.

L'entretien des voies communales et des villages est effectué par l'employé communal, avec une aide ponctuelle du Conseil Municipal.

Le cimetière est entretenu par Jean-Pierre GOUNET, ce qui permet une économie non négligeable.

Les endroits les moins accessibles pour le débroussaillage des routes sont réalisés à l'épareuse en fin d'année par l'entreprise MIQUEL, pour un montant d'environ 3700 €.

Nous remercions tous les financeurs institutionnels, l'État, le Conseil Départemental, l'Agglomération de Brive-la-Gaillarde, sans quoi beaucoup de nos projets ne pourraient voir le jour.

Revenus locatifs :

Le montant des revenus locatifs, comprenant les 4 appartements et la location de la salle polyvalente, s'élève à environ 26 000 € pour l'année 2025.

Développement et démographie

D'après l'INSEE, en 2022, notre commune comptait 408 habitants, dont 74 enfants de 0 à 14 ans. En effet, elle continue à se développer avec 2 permis de construire déclarés, 8 déclarations de travaux, 35 certificats d'urbanisme d'information CUa, 2 CUb et 1 permis de démolir en 2025.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	443	378	371	340	322	367	376	425	408
Densité moyenne (hab/km²)	26,7	22,8	22,4	20,5	19,4	22,1	22,7	25,6	24,6

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2025.

Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombremments, RP2006 au RP2022 exploitations principales.

Budget 2025

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement avec dans chaque section des recettes et des dépenses.

Pour 2025, cela donne :

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	478 789,26 €	478 789,26 €
Investissement	576 964,19 €	576 964,19 €

LA VIE COMMUNALE

Démarches administratives

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de notre commune. En effet, tout habitant français résident à Estivaux depuis au moins 6 mois peut s'y inscrire. D'ailleurs, tout citoyen français ayant atteint l'âge de 18 ans est automatiquement inscrit sur les listes électorales, à condition d'avoir fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Demander ou renouveler les cartes d'identité et passeport

- ◆ Le passeport ou la carte d'identité, ne peuvent plus être fait à la mairie d'Estivaux. Il est maintenant nécessaire de s'adresser à une mairie équipée d'une station biométrique, les plus proches sont celles d'Uzerche et Alassac.
- ◆ Les démarches sont très bien expliquées sur le site officiel : www.service-public.gouv.fr ; en cas de difficultés, le guichet d'accueil FranceServices pourra vous aider (voir ci-dessous)



Faire établir les cartes grises et les permis de conduire

Les sous-préfectures ne reçoivent plus le public pour ces démarches, qui doivent être effectuées en ligne (internet), de l'aide est également possible au guichet FranceServices.

- ◆ Les demandes de cartes grises sont transmises via le site : <http://immatriculation.ants.gouv.fr>
- ◆ Les demandes de permis de conduire sont transmises via le site : <http://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



France Services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? FranceServices est un **guichet d'accueil** polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers, dans toutes leurs démarches administratives : santé, famille, logement, retraite, recherche d'emploi, formation, droits, mobilité, etc.

Ce service personnalisé d'accompagnement est **proche de chez vous**, à Perpezac-le-Noir. Il est ouvert à tous et **totalemtent gratuit**.



France Services : 51 rue Principale 19410 PERPEZAC-LE-NOIR



05-55-73-45-00



perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr

Page Facebook : France Services Perpezac-le-Noir

Horaires :

- Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Jeudi et Samedi : 9h – 12h

Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone ou par mail.

LA VIE COMMUNALE

Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.

Utile pour vous : Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques : Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour les entreprises et les associations : Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population etc.

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le recensement de la population est **gratuit**. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Pour Estivaux, l'agent recenseur est Mme Laurence VEYRAT, qui présentera une carte telle que ci-dessous :



Mme VEYRAT

Élections municipales

Les prochaines **élections municipales** auront lieu les **15 et 22 mars 2026**, avec deux grandes nouveautés :

Scrutin de liste : Depuis la [loi du 21 mai 2025](#), le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus.

Il s'agira d'un **scrutin de liste proportionnel à deux tours**. Les candidats seront rassemblés sur des listes devant contenir de 9 à 11 noms, les électeurs choisiront UNE liste.

Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins.

NE VENEZ PAS AVEC VOTRE STYLO ! Les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme NULS.

LA VIE COMMUNALE

Marché

Tous les dimanches matins, vous trouverez sous la halle, le boulanger et ponctuellement d'autres exposants comme le maraîcher, le fromager, les producteurs de miel et de confitures, une buvette et pleins de jolies choses provenant de notre artisanat local.

Marché de Noël



Le dimanche 7 décembre s'est déroulé le marché de Noël d'Estivaux dans la salle polyvalente tout juste rénovée.

L'organisation confiée à l'association Via Estivaux a été de grande qualité, permettant à un public manifestement plus nombreux que l'an passé de venir trouver son bonheur : artisanat local, gastronomie et même la loterie étaient au rendez-vous.

Vivement l'an prochain !

Téléthon

Le soutien au Téléthon conserve toute sa place à Estivaux.

Cette année, 174 € ont été récoltés dans l'urne à la mairie. Les élèves des deux classes d'Estivaux ont remis cette somme aux cyclotouristes objatois qui ont, encore une fois, pédalé pour le Téléthon.

Nous remercions les donateurs pour leur générosité.



Colis de Noël

Comme chaque année, nos aînés n'ont pas été oubliés. Des colis bien garnis leur ont été offerts par la municipalité à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Des amis nous quittent

Après plus de vingt années passés en résidents secondaires aux Chapelle, **Édith et David ROOKE** quittent définitivement, pour raisons de santé, une commune à laquelle ils étaient particulièrement attachés.

Ils avaient notamment financé l'œuvre mémorielle sculptée dans l'ancien chêne de la Liberté, dévoilé le 11 novembre 2015.

Cet été, au moment des adieux, ils ont encore souhaité faire un don en faveur de l'école et des enfants, qui a permis l'achat de 8 micro-ordinateurs.

Au revoir, chers amis estivalois d'outre-Manche, vous nous manquerez aussi !

LA VIE COMMUNALE

Nos doyens

Tous nos vœux de santé sont adressés à notre Doyenne :

M^{me} BUGEAT Odette qui a 101 ans



ainsi qu'à notre Doyen :

M. FAYAT Jean qui a 91 ans !



Commémorations

Les cérémonies de commémoration nationale ont cette année encore rassemblé une foule importante devant le Monument aux Morts afin de faire vivre le devoir de mémoire.

Le départ se fait toujours de la place du marché, où la population se rassemble pour ensuite suivre les deux Porte-Drapeaux vers le lieu de cérémonie.



Procession du 8 mai

C'est une tradition des plus émouvantes que d'y voir les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants, leurs parents et tous les habitants de la commune témoigner par leur présence leur attachement à ce moment fort.

À chaque occasion, les écoliers ont rendu un hommage à leur façon et entonné la Marseillaise. Un verre de l'amitié au foyer de la commune a clôturé de façon conviviale ce moment fort intergénérationnel.

LA VIE COMMUNALE



Cérémonie du 11 novembre 2025

■ Activités diverses

Un usage parfaitement approprié de la Halle :

Tout au long de l'année, les randonneurs pédestres, équestres ou motorisés sont nombreux à parcourir notre commune et ses possibilités d'itinéraires nature.

Aujourd'hui, ils peuvent également profiter avec raison de la Halle au marché pour protéger leurs points de ravitaillement. Ainsi par toutes conditions météo, les randonnées empruntent nos beaux et nombreux chemins avec l'assurance d'avoir un peu de répit à l'abri au centre de notre Bourg !



Maxi Verte VTT, Randonnée de la Pomme, Trail des vendanges, Rando équestre, Rando des Cochons, etc.

Il y en a pour tous les goûts !



LA VIE COMMUNALE

Le label « Origine Corrèze » a été attribué à Laurent CESSAC, de Bouneix, pour son élevage de Highlands.



« ORIGINE CORRÈZE » est un signe de reconnaissance destiné à promouvoir les produits et savoir-faire élaborés en Corrèze, en conjuguant énergie et transparence.

Les « Highlands de la Vézère » rejoignent ainsi 359 entreprises labellisées en Corrèze.

Visite de travail sur l'Aire naturelle des Chapelles

Les responsables régionaux du programme européen LEADER souhaitaient constater comment notre commune avait utilisé la subvention européenne (80 000 €) pour mettre en valeur cet espace naturel privilégié.

Ils ont été séduits par les lieux !



Exercice Grands Barrage

Mardi 25 novembre s'est déroulé un exercice de réaction à la rupture d'un grand barrage. Catastrophe qui aurait des conséquences dramatiques sur les riverains de la Vézère, le scénario prévoyait toute une série d'incidents auxquels les communes concernées se devaient de réagir.

Bien que la population d'Estivaux n'a pas été conviée à « jouer » l'exercice, la municipalité a estimé important de pouvoir tester ses propres capacités de réaction face à une crise majeure.

Ainsi, après l'exercice d'accident sur la voie ferrée d'Estivaux en novembre 2024, la Cellule de crise communale a une nouvelle fois été activée en réaction aux alertes de la Préfecture. Ce type d'expérience est particulièrement important pour se préparer au pire...



Cellule de crise lors exercice sncf (archive)

RÉALISATIONS 2025

Voirie

Comme chaque année, la commune consacre un budget important à l'entretien des routes et des chemins. Des travaux de goudronnage ont eu lieu sur les routes des Réjaudoux, Cessac, Moncoulon, le Mas, Bounaix et le Mons. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise FREYSSINET LALIGAND BTP.

- ✦ Coût total des travaux : 60 137,50 €
- ✦ Subventions :
 - État : 11 500 €
 - Conseil Départemental : 7 732 €
 - Agglomération de Brive-la-Gaillarde : 12 300 €

➤ Chemins et Réserve incendie.

Des travaux ont été réalisés pour l'amélioration du GR46 au Pré la Pierre (sous le cimetière), du chemin entre Chatras et le Theil, du chemin des Passadours (Croix des chariots), ainsi que le chemin de Pouch entre le village et La Vézère.

Une nouvelle réserve incendie a été installée au lotissement des Rebières et l'ancienne a été supprimée car elle était devenue obsolète par l'envasement et le cumul de feuilles mortes à l'intérieur.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LACOMBE TERRASSEMENT pour un montant total de 12 000 €, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 3 000 €.



Chemin du Pré la Pierre



Chemin de Pouch

Rappel : Conformément à l'article R. 161-24 du Code rural, les branches et les racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage, ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Bâtiments et terrains

➤ Vente de « la maison GERMAIN »

La petite « maison Germain » héritée par la commune de la succession Robert TREUIL a été vendue à M. et M^{me} JAUGEAS pour un montant de 20 000 €.

RÉALISATIONS 2025

➤ Rénovation de la salle polyvalente.

Des travaux importants de rénovation ont été réalisés à la salle polyvalente concernant le changement de la toiture par l'entreprise BOUILLAGUET, le remplacement du sol par l'entreprise PLASTISOL, l'isolation ainsi que les peintures intérieures et extérieures par l'entreprise PEREIRA et le changement et mise aux normes de l'installation électrique par l'entreprise ÉNERGIES EN COULEURS.

- ✦ Coût total des travaux : 95 864,39 €
- ✦ Subventions :
 - État : 43 138,95 €
 - Conseil Départemental : 33 552,54 €



➤ Achat et aménagement du terrain au Pilou.

Un aménagement d'espace public a eu lieu au carrefour du Pilou entre RD9 Allasac et RD9 E2 en direction d'Estivaux, avec une voie d'accès. Ce terrain, acquis au printemps 2025 pour 30 000 €, a été rendu partiellement constructible par une modification de PLU. Ce site sera propice à l'installation d'artisans.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise LACOMBE TERRASSEMENT pour un montant de 35 940 €, subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 8 985 €.



➤ Achat de parcelle à côté de la salle polyvalente.

Achat de la parcelle section AL n°199, jouxtant le terrain de la salle polyvalente de La Croix des Chariots à M^{me} MAZUBERT Annie pour un montant de 17 000 €.

École

➤ Ordinateurs.

Cet achat d'un montant de 4 512 € a été subventionné par l'État à hauteur de 1 875 € et le Conseil Départemental pour 937,50 €. Vu le reste à charge élevé, et à l'heure de prendre congé d'Estivaux, David et Édith ROOKE ont souhaité pouvoir contribuer à un projet lié à la communauté locale ou à l'école. Ils ont donc immédiatement envoyé un chèque de 2500 € pour aider la commune à acquérir 8 ordinateurs et les périphériques associés dont l'école avait grand besoin.

RÉALISATIONS 2025

Autres

➤ Cimetière

La reprise des concessions funéraires abandonnées est en cours.

Un ossuaire a été construit à droite à l'entrée du nouveau cimetière par l'entreprise ETS BERT. La réfection du mur entre les deux cimetières va commencer sous peu.

Ces travaux seront subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 3 850 €, une fois les travaux terminés.



➤ Installation de caméras de surveillance

Des caméras de vidéoprotection ont été installées sur la commune pour un montant de 12 773 €, subventionnées par le Conseil Départemental à hauteur de 6 386,50 €.

Cet équipement correspond à l'engagement de la commune dans le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) *Corrèze Centre Départemental de Supervision*. Celui-ci est partagé entre les acteurs et les financeurs : le Département, les communes et les EPCI

➤ Antenne-relais



Une antenne-relais de téléphonie mobile a été installée au chemin des Dannes, pour avoir du réseau dans la vallée de la Vézère, au niveau des Chapelles.

Cette réalisation est la conséquence d'une démarche de la commune pour être acceptée dans le programme « New Deal », qui offre la possibilité de supprimer certaines zones blanches sur décision gouvernementale.

L'arrêté ministériel de **dispositif de couverture ciblée (NEW DEAL)** pour Estivaux est paru le 31 juillet 2023. Ce programme est gratuit pour la commune, et avait une obligation de résultat.

Aujourd'hui, l'aire naturelle des Chapelles bénéficie de la couverture 4G.

PROJETS 2026

En raison des échéances électorales, il n'est pas possible ici de présenter les projets que la municipalité sortante avait envisagés pour l'année 2026

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 vous présentent quelques activités réalisées à l'école depuis la rentrée de septembre.

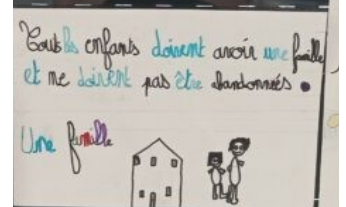


La Journée Nationale du Sport Scolaire

Le 16 septembre, les deux classes de l'école d'Estivaux ont participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire. Il y avait plusieurs ateliers de sport dans la cour : des lancers de précision, des exercices d'équilibre, de la course... Cet après-midi nous a beaucoup plu car nous nous sommes amusés en faisant du sport.

Droits de l'enfant

En septembre et en octobre, la classe de CE2-CM1 a travaillé sur le droit des enfants. D'abord, nous avons écrit des phrases rappelant ces droits, puis nous les avons dessinés. Enfin, nous les avons accrochés à la baie vitrée de la classe.



Une randonnée

La classe de CE2-CM1 est allée au lac de Vigeois pour faire une randonnée de 8 kilomètres, le vendredi 3 octobre. En chemin, nous avons complété un rallye-photos. Nous sommes passés devant le lavoir de la commune et nous avons aussi traversé un pont. Nous avons pique-niqué à côté du centre aéré, puis nous sommes redescendus au lac et nous sommes rentrés en bus.

Le 11 novembre

Le 11 novembre, au monument aux morts, une trentaine d'élèves des deux classes a participé aux commémorations. Nous avons chanté Marseillaise et lu des extraits d'un récit datant de la Grande Guerre. Nous avons également lu les noms des soldats sur le monument et participé à la minute de silence en souvenir de ceux qui sont morts à la guerre.



Le cross

Jeudi 20 novembre, toute l'école était au lac de Pontcharal et nous avons participé à un cross. Nous avons couru des tours de 400m. Les CE2 couraient pendant 12 minutes, tandis que les CM1-CM2 devaient tenir 15 min. Il n'y avait pas que nous, mais aussi des écoles des alentours.

Une séance de cinéma

Les deux classes sont allées au cinéma d'Uzerche, le lundi 1^{er} décembre pour voir le film « Linda veut du poulet ». Il y avait d'autres classes et cela a duré toute la matinée. Nous avons beaucoup aimé ce film car les dessins étaient jolis et l'histoire intéressante.

Le Téléthon

Un biathlon a eu lieu le 5 décembre à l'école pour récolter de l'argent à destination du Téléthon. Notre biathlon se composait d'une épreuve de course en relais et d'une épreuve de lancer. Chaque lancer de balle réussi était converti en don d'argent pour le Téléthon. En revanche, un lancer raté obligeait le coureur à rallonger son tour avant de passer le relais à l'élève suivant.

Visite du père Noël

Avant les vacances, le père Noël est passé à l'école. Nous lui avons chanté une chanson et offert des dessins. De son côté, il avait amené un livre pour chacun des élèves.

L'école remercie la municipalité, l'association de parents d'élèves, les parents ainsi que les accompagnateurs bénévoles qui rendent toutes ces activités possibles.

INFOS DIVERSES

Rappels de civisme...

• Bruit

En application de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Nous vous rappelons que les troubles anormaux de voisinage comme les aboiements peuvent être sanctionnés (arrêté municipal du 9 septembre 2025).

• Animaux

La divagation des animaux, quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc veiller à éviter toute divagation d'animaux sur la voie publique. Dès la divagation constatée, l'animal en cause sera conduit dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder (fourrière).

• Abandons et dépôts illégaux de déchets

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « **dépôt sauvage** », est la résultante **d'abandons** de déchets par une ou plusieurs **personnes**, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un **terrain privé**, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par **l'occupant** des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi, y compris dans son jardin !

• Élagage

Tout propriétaire est tenu d'**élaguer ses arbres** et de [tailler ses haies](#) avant que ses espaces verts ne gênent le voisinage. La loi sur le sujet est très claire : vous avez l'obligation d'élaguer chaque arbre qui dépasse sur la propriété d'autrui.

Cependant, deux situations sont à distinguer :

- Les branches de votre arbre dépassent chez le voisin : dans ce cas, vous devez couper les branches de votre arbre jusqu'au niveau de la limite séparative entre les deux propriétés ;
- Si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui s'avancent sur le terrain de votre voisin : ce dernier a le droit de les couper lui-même jusqu'à la limite séparative, sans avoir à obtenir votre accord au préalable.

• Prévenir les feux grâce au débroussaillage

L'obligation de débroussaillage consiste à débroussailler jusqu'à 50 mètres autour de votre habitation, même si cette obligation déborde sur le terrain du voisin, qui doit donner son accord.

Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt.

Autorisations d'urbanisme

La plupart des travaux nécessitent soit une **Déclaration préalable** (DP), soit un **Permis de construire** (PC).

Une **DP** est obligatoire notamment pour les projets suivants :

- agrandissement, extension, surélévation, aménagement de combles, avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² (40 m² en zone U).
- construction ou aménagement d'annexes à votre habitation, avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m² : carports, abris de jardin, dépendances, garages de moins de 20m² sont donc concernés.
- construction d'un mur dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 mètres.
- installation de clôtures et de portails.
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment : rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, etc.

- construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m².

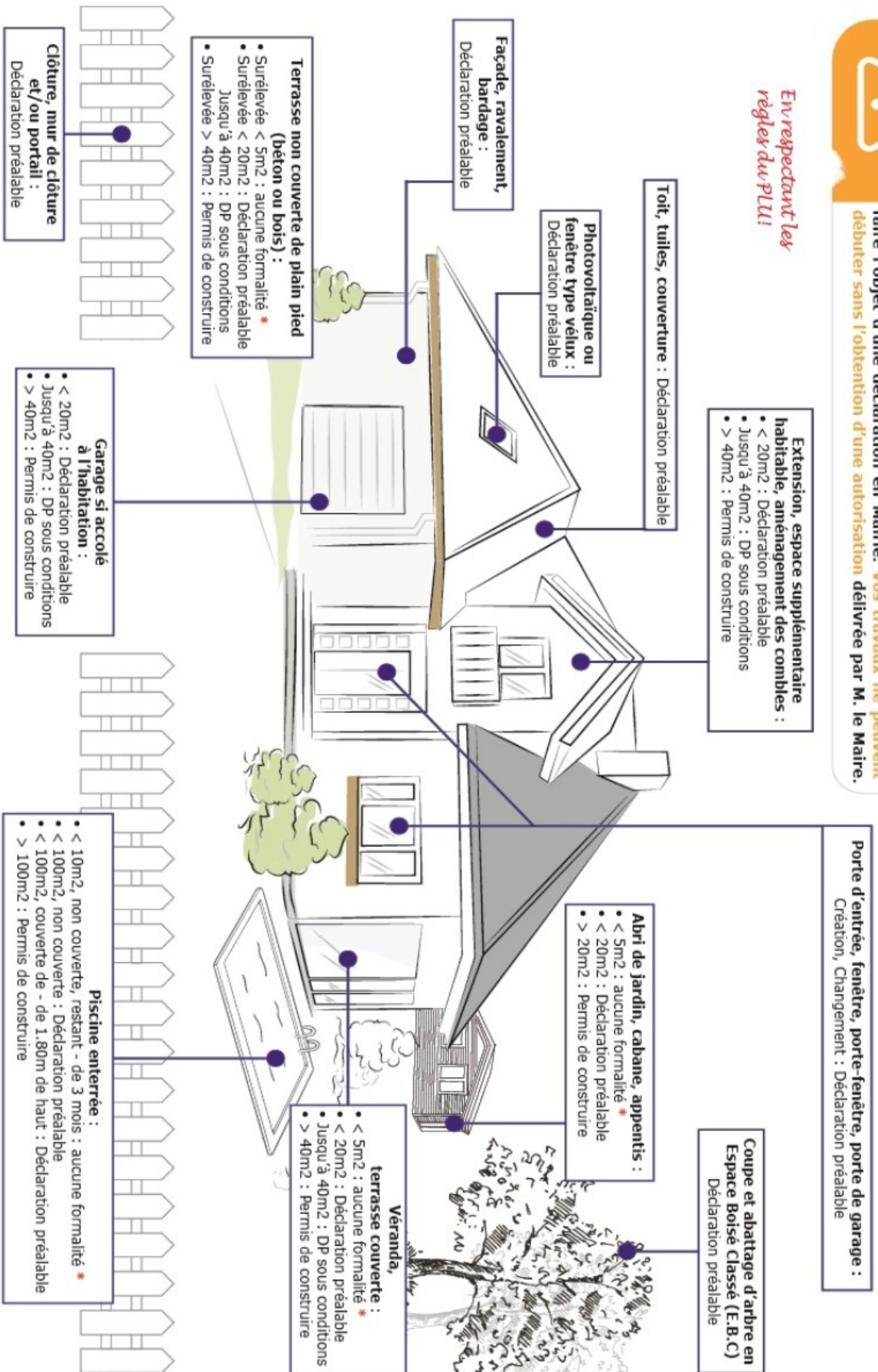
Un permis de construire s'impose si vous dépassez ces seuils de surface. Renseignez-vous à la Mairie.



RAPPEL

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Vos travaux ne peuvent débuter sans l'obtention d'une autorisation délivrée par M. le Maire.

En respectant les règles du PLU



* sauf habitation en zone Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.)
Si votre habitation est concernée, merci de prendre contact avec le service Urbanisme.

ASSOCIATIONS communales et intercommunales



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ALGÉRIE TUNISIE MAROC OPEX

L'année 2025 se termine dans un contexte social assez morose. Notre association ne déroge pas à cette ambiance.

En début d'année, l'Assemblée Générale a adopté le fait que nous nous rapprochions de l'association des Anciens combattants de Brive ; rapprochement qui nous laisse libres d'organiser nos propres événements, libres de disposer de nos ressources.

Le bureau étant démissionnaire, il a été voté à l'unanimité sa reconduction à l'identique, à savoir :

Président : Mr COROUGE Nicolas

Trésorière : M^{me} VANDREBECK Josette

Secrétaire : M^{me} DELORD Régine

Porte-drapeaux : Titulaire DELORD Régine

Suppléant GOUNET Jean-Pierre

L'Assemblée Générale s'est achevée par un goûter avec tartes et boissons chaudes et froides et le tout dans une ambiance conviviale.

Nous avons commémoré, avec la FNACA, le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, le 08 mai, le 80^{ème} anniversaire de la capitulation nazie, et le 11 novembre 1918. Nous remercions les élèves pour leur présence et leur investissement, les instituteurs pour la perpétuation du devoir de mémoire et toutes les nombreuses personnes qui répondent présentes à chaque commémoration.

Notre année associative 2025 se terminera, courant décembre, avec un après-midi goûter, la remise des colis pour les veuves d'ACPG, des chocolats de Noël.

Nous avons une pensée pour le dernier Ancien Combattant d'Algérie, Mr Michel Nicolas qui nous a quitté. Toutes nos condoléances à son épouse et sa fille, ainsi qu'à toute sa famille.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une bonne santé et bonne année 2026.

Le Bureau ACPG CATM OPEX



AMICALE PASSÉ COMPOSÉ

L'Amicale Passé Composé vous souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2026. Nous espérons pouvoir vous accueillir lors de notre prochaine manifestation autour de la passion des véhicules anciens.

Amicalement,

Ludovic DUTHEIL

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Estivaloises, Estivalois,

Comme chaque année, avant mes remerciements à la municipalité pour les structures qu'ils nous mettent à disposition, je me tourne en priorité vers tous les exploitants agricoles, propriétaires terriens, qui nous laissent bien-sûr pratiquer notre passion, mais surtout supportent les dégâts parfois considérables des sangliers. Grand merci à vous tous...

Notre assemblée générale s'est déroulée le 27 juillet 2025 pour faire un bilan sur la saison écoulée et préparer celle à venir.

Cette année, le bureau était renouvelable. Christian CHATRAS, membre du bureau depuis 1992, commence comme trésorier, puis accède à la présidence et trésorier adjoint, n'a pas souhaité renouveler sa candidature. FAUCHER Franck a donc été élu pour remplacer Christian.

Merci Christian pour toutes ces années de disponibilité, de dévouement pour notre société.

Les membres du bureau :

Président : SOUSTRE Laurent

Trésorier : GORSE Gérard

Secrétaire : BORDAS Sébastien

Vice-président : BORDAS Valentin

Trésorier Adjoint : FAUCHER Franck

Secrétaire Adjoint : COUTIN Bruno

FESTIVITÉS : Notre Ball-Trap a connu cette année encore un grand succès. Un grand merci à tous les villages proches du site pour supporter les nuisances sonores de ce week-end.

Notre prochain Ball-Trap aura lieu les :

08 & 09 août 2026

CHASSE : Début de saison qui commence très doucement avec 4 sangliers et 3 chevreuils prélevés.

Voilà un résumé rapide de notre association. Nous vous adressons au nom de tous les chasseurs, nos vœux de santé, de bonheur pour cette nouvelle année.



Le Ball Trap 2025 vu du ciel...

Prenez soin de vous...

Amicalement,
Les chasseurs

AMICALE DES ANCIENS D'ESTIVAUX

Une année qui se termine en demi teinte, moins d'adhérent, de manifestant et de bénévole. L'amicale vieillit ainsi que le bureau qui n'a plus les mêmes moyens. L'équipe actuelle s'arrête à la prochaine Assemblée. **En espérant un nouveau bureau** pour continuer l'association, venez nombreux à l'Assemblée, début mars 2026.

Le Bureau vous souhaite une excellente année.

Amicalement,

Le Bureau



Comme chaque année, l'*Entente Moto Sport Estivaux* a été dynamique en 2025 avec de nombreuses activités.

Sorties randonnées, entraînements de cross sur circuit, aménagements divers sur le circuit et au club, dont l'apparence a bien changé cette année !

Côté cross : une belle course a eu lieu sur notre circuit le 11 mai qui a rassemblé 142 pilotes enthousiastes et motivés. Une belle journée sportive, parfaitement organisée

par les crossmen du club.

Sortie Ascension vers Vassivière

Superbe sortie de trois étapes : Estivaux-Nedde-Bugeat, aux confins de la Haute Vienne et Haute Corrèze. Plus de 500 km de chemins ruraux parcourus dans une bonne humeur de tous les instants du matin au soir, surtout du soir d'ailleurs « au bivouac » agrémenté d'un solide repas préparé par Laurent, maître de la logistique.

Les Cochons 2025 : Toujours autant d'enthousiasme 15 ans après

C'est le 26 octobre 2025, 15 ans après la première édition qu'a eu lieu la Rando des cochons. Le soleil était de la partie pour les 150 pilotes qui se sont lancés à l'assaut des chemins, rendus piégeux par les fortes pluies des jours passés. De l'avis de tous, c'était un très beau tracé qui dévoilait la beauté de nos paysages et notre campagne.



Chemin piégeux...

Une organisation sans faille a permis à cet événement bien connu des motards de se dérouler sans aucun incident : 60 km de chemins balisés (dont près de 10 km de chemins entièrement débroussaillés), 250 repas et 200 casse-croûte servis, grâce aux 40 bénévoles très motivés qu'il faut remercier chaleureusement.

Un **grand merci** également à **tous ceux qui ont permis la réalisation** de cette manifestation, notamment les propriétaires ayant autorisé le passage, les chasseurs qui ont neutralisé cette journée et la municipalité pour son soutien constant.

Pour 2026 sont déjà prévus une sortie de l'ascension en mai et courant juin la deuxième édition de la F'Estivaloise, grande fête du 2-roues avec démonstrations, expositions, essais et randonnées...



L'Alliance Estivaux Saint-Pardoux poursuit son développement avec une nouvelle saison placée sous le signe du dynamisme et de la convivialité. Le club accueille de nombreuses recrues et bénéficie d'un nouvel équipement sportif offert par nos sponsors la boulangerie Crouzevialle et L2M Solution. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires et sponsors de panneaux publicitaires, dont le soutien reste essentiel à la vie du club.

Comme chaque année, plusieurs événements viendront rythmer la saison : une soirée portugaise le 7 février à la salle des fêtes d'Estivaux, ainsi que notre traditionnelle journée "omelettes" lors du Lundi de Pâques 2026. Ces rendez-vous seront l'occasion de se retrouver et de partager l'esprit des Abeilles autour du stade d'Estivaux.

Grâce à vous tous, joueurs, bénévoles, supporters et familles, l'AESP continue de grandir et de faire vivre la passion du football. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et avons hâte de vous retrouver pour cette nouvelle saison.

Sportivement,

L'AESP



L'Association Derrière The Donkeys of Tranquility Association

Au rythme paisible de la vie rurale, au cœur du paradis qu'est la forêt tropicale corrézienne, ma petite association a pour mission d'offrir aux ânes la vie paisible et digne qu'ils méritent. Souvent sous-estimés et négligés, les ânes comptent parmi les animaux les plus doux, patients et travailleurs – et pourtant, ils sont aussi parmi les plus vulnérables.

Mon association a été créée pour changer cette histoire, un âne à la fois. Nombre des ânes qui arrivent chez nous ont subi la négligence, le surmenage ou l'abandon. Certains n'ont jamais connu la douceur humaine, tous ont été maltraités et négligés. Ici, ils découvrent la sécurité, une routine et les plaisirs simples qui redonnent tout son sens à leur existence : du foin savoureux, un abri, des soins vétérinaires si nécessaire, un parage régulier des sabots et – peut-être le plus important – la compagnie. (Aucun âne ne devrait jamais être laissé seul, jamais.)

Au cœur de mon association réside la conviction que chaque âne a une personnalité unique qui mérite d'être célébrée. Certains sont timides et ont besoin de temps pour faire confiance. D'autres sont confiants dès leur arrivée, cherchant des friandises. Chaque animal est traité individuellement, avec ses propres besoins, ses particularités et son propre chemin vers la guérison.

C'est un sanctuaire pour tous les animaux. Il est essentiel de sensibiliser le public au bien-être des ânes et de faire comprendre que ces animaux ne sont pas de simples outils, mais des êtres sensibles qui méritent le respect.

Mon association est peut-être modeste, mais l'amour qui l'anime est immense. Et pour les ânes et tous les animaux qui trouvent refuge chez moi, cet amour change leur vie.

Maria!

VIA ESTIVAUX : le dynamisme économique de notre commune

Il y a plus de trois ans, plusieurs **entrepreneurs d'Estivaux** ont pris l'initiative de se regrouper en association pour **valoriser leurs compétences** et leurs savoir-faire. C'est ainsi qu'est née l'association **Via Estivaux**.

Aujourd'hui, ce groupe **motivé et dynamique** rassemble pas moins d'une **douzaine de professionnels** opérant dans des domaines variés : artisanat, restauration, commerce, bâtiment, agriculture, production, tourisme, etc.

Fierté et rayonnement de nos entreprises

Les membres de Via Estivaux portent haut les couleurs de notre commune et de notre département. Ce rayonnement s'exprime de différentes manières :

- L'obtention du **Label Origine Corrèze**.
- La participation à des **salons** en France et à l'étranger.
- Une présence remarquée dans de **nombreuses boutiques**.
- Une **reconnaissance** largement attestée par de très nombreux avis positifs, saluant un vrai savoir-faire et un accueil chaleureux.

Notre commune est riche de cette activité économique. Estivaux peut être fière de ses entreprises !

Soutenir et consommer localement

Consommer local et en local, c'est bien plus qu'une tendance : c'est un acte concret qui permet de **soutenir directement ces entreprises** et de **maintenir une activité si importante dans notre milieu rural**.

De nombreuses autres communes envient cette richesse et ce dynamisme. Soyons-en fiers **ensemble** et soutenons-les !

Retour sur nos animations de l'année 2025

L'année **2025** a été riche en événements, permettant à Via Estivaux de rencontrer le public et d'animer la commune :

- **Les marchés dominicaux** : Débutés le 4 mai, ils se sont poursuivis avec succès jusqu'en septembre
- **Le marché festif du 25 mai** : Cette belle journée conviviale a réuni de nombreux artisans et producteurs supplémentaires sous la halle.
- **Le marché de Noël du 7 décembre** : Organisé à la salle polyvalente, il a attiré, comme chaque année, un grand nombre de visiteurs autour d'une vingtaine d'exposants.



Perspectives pour 2026

Les entreprises de Via Estivaux auront, à nouveau, à cœur de **poursuivre cette dynamique en 2026**.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'**excellentes fêtes de fin d'année** et le meilleur pour la nouvelle année !

Syndicat des Eaux de la Région de Perpezac-Le-Noir

Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours avec un immense plaisir que, au nom du Syndicat des Eaux de la Région de Perpezac-Le-Noir, je vous adresse avec un peu d'avance mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2026. Que cette année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

J'en profite pour remercier tous les Maires et les élus des communes de notre Syndicat pour leur implication, leur aide et leur dévouement.

Durant l'année 2025, et comme les années précédentes, nous nous sommes investis pour conserver et consolider notre Syndicat. Aussi, l'année 2025 est synonyme de nouveaux défis, car depuis le 1^{er} janvier 2025, notre Syndicat s'est agrandi avec deux communes supplémentaires : la commune d'Orgnac-sur-Vézère et l'ex commune de Saint-Ybard, désormais Les Trois Saints. Ces deux communes sont totalement autonomes en eau potable, elles possèdent leurs propres captages et forages.

Le 1^{er} janvier 2026, nous allons également récupérer la totalité des abonnés de Vigéois dans les mêmes conditions. Pour ces nouvelles communes, notre Syndicat a récupéré également l'assainissement collectif (Orgnac-sur-Vézère, Les Trois-Saints et au 1^{er} janvier 2026 Vigéois).

Ce regroupement est très important pour l'avenir de notre Syndicat des Eaux !

A ce jour, les compétences de notre Syndicat des eaux de Perpezac-Le-Noir sont :

- l'eau potable ;
- les hydrants (bouches et poteaux d'incendie) ;
- l'assainissement collectif des communes entrantes : Orgnac-sur-Vézère et ex commune de Saint-Ybard.

Évolution de notre Syndicat des Eaux concernant les abonnés et les compteurs d'eau potable :

Pour la fin de 2025 :

- Perpezac-Le-Noir 746 compteurs ;
- Vigéois 26 et prévision 2026 : 779 compteurs ;
- Sadroc 551 compteurs ;
- Saint-Bonnet-L'Enfantier 234 compteurs ;
- Saint-Pardoux-L'Ortigier 312 compteurs ;
- Estivaux 255 compteurs ;
- SUEZ (abonnés Donzenac) 2 compteurs représentent en moyenne 12 % de la production totale ;
- Orgnac-sur-Vézère 251 compteurs ;
- Ex commune de Saint Ybard 477 compteurs.

En 2024 nous avons 2100 compteurs, en 2025 nous en comptons 2852 et devrions atteindre les 3650 en 2026 soit une nette augmentation qui devrait nous permettre d'envisager un avenir plus serein.

En 2025 des travaux et investissements ont été réalisés :

- Amélioration et mise en conformité des canalisations pour les communes entrantes.
- Remplacement des compteurs les plus anciens ;
- Mise en service des compteurs de sectorisation avec l'aide du schéma directeur de la Communauté de Commune du Pays d'Uzerche.



Le Syndicat des Eaux, son effectif et son organisation :

Notre effectif pour l'année 2025 demeure inchangé, il est constitué :

- d'un Président : Laurent MERGEY ;
- d'une Secrétaire Administrative et comptable : Céline RIO ;

- d'un Responsable du service technique : Noël MOUNIER ;
- de deux Agents techniques : Pierre MAZUBERT et Sébastien BEL.
- Et pour 2026 nous allons recruter un agent supplémentaire en raison des communes entrantes.



Le Syndicat des eaux, en quelques chiffres :

Pour information, notre consommation demeure sensiblement identique à l'année précédente soit 750 et 830m³ jour en moyenne, pour atteindre des « pics » de 1300m³ jour en été.

La consistance de nos installations de 2025 demeure inchangée, environ 200 kms de canalisations, deux réservoirs, le Château d'eau de Perpezac-le-Noir et le réservoir enterré de Saint-Bonnet-l'Enfantier : tous deux ont une capacité de 300m³ et ils alimentent la totalité de nos abonnés sauf Orgnac-sur-Vézère et l'ex commune de St Ybard. Pour les communes entrantes, nous attendons 2026 pour vous fournir des résultats plus précis.

Consistance de nos installations pour l'eau potable :

Les sources appelées « captages » sont situées sur les communes de Perpezac-le-Noir et Saint-Pardoux-l'Ortigier. Les forages sont situés sur les communes de St Pardoux-L'Ortigier et Saint-Bonnet-L'Enfantier.

Pour la commune d'Orgnac-sur-Vézère, deux réservoirs : un situé à Comborn et l'autre aux chaises hautes, et environ 38 kms de canalisations ;

Pour l'ex-commune de Saint-Ybard, deux réservoirs, un situé à Pierre Brune et l'autre situé à proximité du bourg et environs 80 kms de canalisation.

Performance et objectifs de notre Syndicat pour les années à venir :

- remplacer en priorité les canalisations en PVC dans les endroits soumis au risque le plus élevé (CVM Chlorure de vinyle monomère) ;
- intensifier les mesures de détection de fuite et les travaux de remplacement des canalisations fuyardes ;
- renouveler les compteurs de plus de 15 ans d'âge (arrêté ministériel du 6 mars 2007) ;
- continuer la mise en service de la radio-relève et de la télérelève ;
- l'eau produite distribuée est de bonne qualité (voir les différents contrôles de l'ARS), mais il faut rester très vigilant concernant la détection de nouveaux métabolites provenant de la dégradation des pesticides. Le traitement et le suivi de la qualité de l'eau sont donc requis.

Situation financière : La situation financière de notre Syndicat demeure saine et stable, le niveau de sa capacité d'autofinancement est en rapport avec son programme de fin 2026, nous ferons le point l'année prochaine avec les communes entrantes.



Mon objectif, comme celui des années précédentes en tant que Président est d'assurer la pérennité du syndicat, de maintenir un service efficace et rapide aux usagers avec la qualité et la quantité d'eau potable.

Je tiens surtout à remercier et à féliciter le personnel du Syndicat, pour leur implication, leur disponibilité et le sérieux qu'ils apportent à leur travail du quotidien 7 jours sur 7 et sur 365 jours.

Un grand merci aux agents techniques et également à notre secrétaire ...

**Président du Syndicat des Eaux de la Région de
Perpezac-Le-Noir**

Laurent MERGEY

COMICE AGRICOLE DE L'ANCIEN CANTON DE VIGEOIS

Ce samedi 26 juillet, le Comice de l'Ancien Canton de Vigois accueillait l'arrondissement de Brive-la-Gaillarde sur le site de Laschamps. Les visiteurs sont venus nombreux, dont M. le Préfet et de nombreux élus, admirer les animaux, les tracteurs, les matériels, les exposants du marché et participer aux jeux tels que le saute ta boule ou le fameux loto-bouses.

Le comice, en quelques chiffres, c'est : 23 éleveurs de race limousine pour 143 animaux présents au concours, 4 éleveurs de race salers qui présentaient 15 animaux, 4 éleveurs ovins qui présentaient environ 50 animaux, 6 chevaux avec spectacles et démonstrations, 30 volailles de présentées, ainsi que le petit marché où l'on pouvait trouver du vin, des pêches, du miel, du fromage, le stand des chasseurs et piégeurs, ainsi que celui de solidarité paysan.

Côté restauration, la jeune équipe dynamique et motivée des Jeunes Agriculteurs du Canton de Vigois a œuvré tout au long de la journée pour servir 1 000 repas (casse-croûtes, repas du midi et repas du soir).



La participation au fameux loto-bouses n'était pas en reste : 520 participants, 20 bouses lâchées par les vaches pour 12 gagnants d'une somme de 40 € chacun.

Les enfants comme les grands se sont essayés au saute ta boule jusqu'à tard dans la nuit. La journée s'est terminée par un concert du groupe « Appelle tes copains », ainsi qu'un DJ.

Les équipes dynamiques du Comice et des JA ont vu une fréquentation record des visiteurs de tous horizons qui aura planté dans les cœurs des plus jeunes les graines de l'agriculture de demain.

Sébastien Chauzas, Président du comité du Comice

Syndicat mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère : SIAV



En 2025, le SIAV a poursuivi ses actions **GEMAPI** (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur 66 communes du Bassin de Brive, Pays d'Uzerche, Pays de Lubersac-Pompadour et Tulle Agglo.

Sur le terrain, le suivi des débits d'étiage a été assuré sur 16 stations et le suivi thermie ainsi que 5 pêches d'inventaire ou de sauvetage ont été menés avec la Fédération de Pêche.

Un inventaire des ouvrages communaux sur cours d'eau a été réalisé, plusieurs interventions d'entretien de la ripisylve ont été effectuées pour sécuriser environ 200 sites face au risque inondation et quatre mares communales ont été restaurées à Charrier-Ferrière. Les haltes nautiques ont été entretenues et équipées, et le SIAV a apporté son expertise à des acteurs publics et privés.

Le programme pluriannuel Vézère amont-Corrèze, finalisé en 2025, sera opérationnel dès 2026, permettant une gestion cohérente des milieux aquatiques. Le SIAV a participé activement aux instances locales (SAGE, documents de planification, etc.) et a été désigné structure porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Vézère d'Uzerche pour 2025-2028.

En matière de sensibilisation, le SIAV a développé des outils pédagogiques sur la GEMAPI (jeux, vidéos, fresques de l'eau), a mis en place une journée de formation avec le CNFPT, a achevé le tour des fresques de l'eau communales et a participé à de nombreuses manifestations locales. La newsletter « Le SIAVEZ-vous » a été relancée pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau.

Ces initiatives témoignent du rôle essentiel du SIAV pour la protection et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Avec le changement de statuts ainsi que l'arrivée des nouveaux élus, 2026 s'annonce encore plus ambitieuse pour le SIAV, renforçant son rôle au service des collectivités et des citoyens.



SIAV – Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère

www.sia-vézère.fr / accueil@sia-vézère.fr

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE LA GAILLARDE / 05.55.17.07.22





Amicale des Parents d'Élèves du RPI de Perpezac-le-Noir / Estivaux

➤ Présentation de l'APE

L'Amicale des Parents d'Élèves du RPI de Perpezac-le-Noir / Estivaux regroupe des parents bénévoles investis pour dynamiser la vie scolaire et renforcer les liens entre les familles et les équipes pédagogiques. À travers différentes actions, l'association récolte des fonds intégralement reversés aux écoles pour financer sorties, projets éducatifs et moments conviviaux tout au long de l'année.

➤ Bilan de l'année 2024/2025

Cette année encore, l'APE a organisé de nombreux événements :

- Randonnée pédestre / trail d'automne
- Ventes de calendriers, de chocolats et de plants
- Loto
- Vide-greniers
- Fête de l'école de fin d'année

Grâce à la mobilisation des familles et des bénévoles, près de 7 500 € ont été récoltés.

Ces fonds ont permis de financer les transports, les sorties culturelles et sportives, ainsi que plusieurs projets pédagogiques pour l'ensemble des classes du RPI (cinéma, théâtre, séjours, activités éducatives et fête de Noël).

➤ Projets 2025/2026

L'année à venir s'annonce tout aussi dynamique, avec un calendrier déjà bien rempli :

- Randonnée pédestre / trail : **12 octobre 2025**



- Carnaval : **28 février 2026**
- Loto : **14 mars 2026**



- Vide-greniers : **26 avril 2026**



- Vente de plants : **printemps 2026**
- Fête de l'école : **date à confirmer**



L'association poursuivra également ses actions solidaires et réfléchit à de nouvelles initiatives conviviales pour renforcer les liens entre les familles du RPI.

➤ Composition du bureau 2025/2026

Co-présidents : Femke MEYJONADE & Julien MOURGUES

Vice-présidente : Audrey ROBIN

Co-trésorières : Mylène MARSALEIX & Betty POUCH

Co-secrétaires : Vanessa LOPES & Fabien SILBERSTEIN

Membres actifs : Vanessa BELLIES, Emmanuelle BESSE, Pauline BISSIERE, Mathilde BOYER, Hélène FEL HERCOUËT, Sébastien FOURNOL, Morgane FOURNOL, Cécilia GAILLARD, Loïc GANE, Ana LLORENTE, Marie MAS, Magali PALINHOS, Cécile PERONAT, Camille POCHOLLE, Julie THEIL, Claire VILLECHENOUX, Élodie VINEL.

➤ Remerciements

Un grand merci à toutes les familles, aux enseignants, aux municipalités de Perpezac-le-Noir et Estivaux, aux agents communaux, aux commerçants et aux associations locales pour leur soutien constant. Et bien sûr, merci à tous les parents bénévoles pour leur énergie et leur bonne humeur !

 amicale.perpezac@gmail.com

 Groupe WhatsApp :





2025, une année riche en rencontres et en partages !

Chorale, cuisine, art floral, gymnastique, théâtre ou encore escapades culturelles... tout au long de l'année, **Familles rurales du Plateau** a proposé une palette d'activités variées pour favoriser le lien social, le bien-être et le développement personnel. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur participation et leur enthousiasme, font vivre ces moments conviviaux et enrichissants au cœur de notre commune.

3 Ateliers de Gymnastique encadrés par des professionnels du sport, garantissant un accompagnement adapté à chaque participant, quel que soit son niveau.



Gym Douce – Un moment pour se relaxer et se recentrer.
Lieu : Sadroc
Horaire : Tous les mardis de 11h à 12h
Intervenante : Catherine Vidal
Responsable : Bernadette Chauffour

Gym Tonique – Pour dépenser de l'énergie et renforcer son endurance.
Lieu : Sadroc
Horaire : Tous les mercredis de 19h30 à 20h30
Intervenante : Florence Michel
Responsable : Eliette Vignal

Gym d'entretien – Une séance hebdomadaire pour rester en forme.
Lieu : Perpezac-le-Noir
Horaire : Tous les mardis de 10h30 à 11h30
Intervenante : Marie-Claire Deyzac
Responsable : Nicole Piron

Atelier Chorale : « Ça Nous Chante »

Lieu : Perpezac-le-Noir, salle polyvalente
Horaire : Tous les jeudis de 18h30 à 19h30, sauf pendant les vacances scolaires
Intervenant : Julien Proulhac
Responsable : Anne-Marie Cessac

Venez chanter avec nous et profitez de ce moment convivial pour partager votre passion pour la musique. Que vous soyez débutant ou confirmé, la chorale est ouverte à tous !



Atelier Cuisine

Lieu : Allasac
Horaire : Le troisième mercredi de chaque mois, de 9h à 13h
Intervenante : Christiane Begnis
Responsable : Max Chavagnac



Atelier Théâtre

Lieu : St Pardoux l'Ortigier, salle polyvalente
Horaire : Tous les mardis
Intervenante : Nathalie Lapeyronie
Responsable : Michel Bardon

Exprimez-vous, libérez votre créativité, et découvrez le plaisir du jeu scénique.



Atelier Art Floral

Lieu : St Pardoux l'Ortigier, salle polyvalente
Intervenante : Monique Blanc
Responsable : Marie-France Loche

Apprenez l'art de composer des bouquets et des arrangements floraux pour embellir votre intérieur et laisser libre cours à votre créativité.



Séjour Culturel Escapade en Aragon **du 28 mai au 1^{er} juin 2025.**

Pour 2026, balade dans le Cotentin du 29 juin au 3 juillet 2026

Informations et réservations : Max Chavagnac



Retrouvez toutes les informations de l'association et des ateliers sur notre blog :
<https://famillesruralesduplateau.fr>

En cette fin d'année 2025, nous remercions de tout cœur celles et ceux qui font vivre **Familles rurales du Plateau** et animent notre commune depuis tant d'années.

En juin prochain, comme le prévoient les statuts de notre mouvement, le bureau passera le relais. Nous espérons

que ce qui a été construit au fil du temps trouvera des personnes prêtes à s'y engager et à le faire vivre encore longtemps. Sans cela, les activités devront s'arrêter... Mais nous restons confiants et croyons que de bonnes volontés se manifesteront pour poursuivre cette belle aventure.

Que 2026 vous apporte douceur, santé et joie, et qu'elle soit l'occasion de continuer à tisser des liens précieux entre nous tous. **Belle et heureuse année à chacune et chacun !**

Isabelle BAUDRY, Présidente Familles Rurales du Plateau

L'AIIDAH, au service des aînés et des personnes en situation de handicap

Basée à Saint-Bonnet-l'Enfantier, sur le canton d'Allasac, l'**Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des Personnes Handicapées (AIIDAH)** accompagne depuis de nombreuses années les habitants du territoire pour faciliter leur quotidien.

Elle est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller départemental du canton d'Allasac et maire de Saint Bonnet L'Enfantier.

L'association propose deux services visant à faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap, ouverts à tous sans engagement :

🍴 Le portage de repas

Ce service, géré par Sandra Labonne, permet de recevoir chaque jour un repas complet et équilibré, préparé par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche à partir de menus établis par une diététicienne.

Deux formules sont possibles :

- Formule gourmande (12 €) : potage, deux entrées, viande ou poisson avec légumes, deux fromages ou produits lactés et un dessert ;
- Formule plaisir (9 €) : entrée, plat complet et dessert.

Le service dessert les cantons d'Allasac, Seilhac-Monédières et Uzerche, ainsi que les communes voisines. Une cotisation annuelle symbolique de 1 € est demandée.

☎ 06 35 29 50 70 – ✉ aiida@orange.fr

🏠 Le service mandataire

Dirigé par Blandine Guyonnaud-Pradeaux, ce service aide les personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent employer une aide à domicile.

L'association s'occupe de toutes les démarches administratives : contrats, bulletins de salaire, déclarations sociales, remplacements, fin de contrat.

Les employeurs versent chaque mois des frais de gestion modestes pour ce service.

☎ 06 15 26 60 98 – ✉ mandataire-aiidah@orange.fr

**L'association fonctionne toute l'année,
sans interruption,
et ouvre droit à un crédit d'impôt de 50 % sur
les prestations de services à la personne.**

**L'équipe de l'AIIDAH est à votre écoute du lundi au
vendredi, de 9h à 17h, toujours avec bienveillance et
disponibilité.**



Syndicat mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive

Le SIRTOM de la région de Brive est l'organisme chargé de la gestion des déchets.

Les bacs sont collectés le lundi matin (sortir les bacs la veille)

Semaines paires : Bacs jaunes (collecte des déchets triés), levées gratuites ;

Semaines impaires : Bacs marrons - collecte facturée au nombre de levées, d'où l'intérêt à les remplir totalement pour diminuer le nombre de levées.

Plus vous trie, moins vous remplissez votre poubelle marron, moins vous la sortez et moins vous payez ! Ne laissez pas vos poubelles sur l'espace public.



Les dépôts illégaux de déchets

Ils sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu (même privé) où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Déchetteries

Le maillage des 18 déchetteries sur le territoire du SIRTOM permet à chaque usager de bénéficier de cet équipement à moins de 15 km de chez soi. Leur accès est **gratuit** et réservé aux habitants des communes adhérentes au SIRTOM de la Région de Brive.

La déchetterie d'Allasac-Donzenac est la plus proche d'Estivaux. Horaires :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9H - 12H	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé
14H - 18H	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé



On ne peut pas tous être riches, mais on peut tous être propres !

SIRTOM INFOS

LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et **consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net**, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel. Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



OÙ JETER, OÙ DONNER ?

**Besoin de savoir
quoi faire d'un déchet ?**

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.



UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

0 800 204 054

Service & appel
gratuits

20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.



ORDURES
MÉNAGÈRES

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- Mairie d'Estivaux : 05 55 73 73 07 ou mail : mairie-estivaux@orange.fr
- École Estivaux : 05 55 98 48 47 ou mail : ecole.estivaux@ac-limoges.fr
- École Perpezac-le-Noir : 05 55 98 48 79 ou mail : ecole.perpezac@ac-limoges.fr
- Centre de Loisirs St Bonnet l'Enfantier : 05 55 98 16 74 ou 06 24 15 90 55
- Libéo scolaire : 05 55 74 99 27
- Transports scolaires de Tulle aggro : 05 55 20 38 05
- Syndicat des Eaux de Perpezac-le-Noir : 05 55 84 55 99 (dépannage : 06 07 90 97 75)
- France Services Perpezac-le-Noir : 05 55 73 45 00
- Gendarmerie de Vigeois : 17 ou 05 55 98 91 34
- SIRTOM : 05 55 17 65 10
- ENEDIS (dépannage 24h/24h) : 08 10 33 30 19
- Agglo de Brive : 05 55 74 10 00
- Préfecture de Tulle : 05 55 20 55 20
- Sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde : 05 55 17 79 54

 15 SAMU Le service médical urgent pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police	 18 SAPEURS POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide
 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS	 119 NUMÉRO D'URGENCE POUR L'ENFANCE EN DANGER Si vous êtes témoin de violences subies par les enfants (violence psychologique, physique et sexuelle), notamment au sein de la famille ou en institution ou pour d'autres dangers...
 3018 CIBER HARCELEMENT Le numéro dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement et de violences numériques Gratuit, anonyme, confidentiel 7j/7 de 9h à 23h	 3019 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES Pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences.	 3977 PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Défibrillateurs

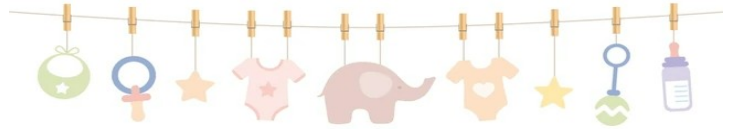
Trois défibrillateurs sont installés à différents endroits stratégiques :

- Un défibrillateur sur le mur extérieur de la mairie, côté rue
- Un défibrillateur à la salle polyvalente de la Croix des chariots, à côté de la porte d'entrée
- Un défibrillateur au stade



ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES



Nolan, Max, Louis BESSE, le 19 avril 2025 à Tulle.

Inès, Eïla NAUCHE, le 19 juin 2025 à Brive-la-Gaillarde.

Nous présentons nos félicitations aux heureux parents avec tous nos vœux de bonheur et prospérité aux nouveaux-nés.

MARIAGES

M. CHÉZE Gérard et M^{me} FAROUT Sandrine, le 3 mai 2025 à Estivaux.

M. DUCORON Thomas et M^{me} BRESSY Nadine, le 12 juillet 2025 à Estivaux.

M. FRANCOEUR Gabriel et M^{me} MARTINEZ Salomé, le 11 octobre 2025 à Estivaux.



PACS

M. BOUGUET Yannick et M^{me} PACHOT Luce, le 6 juin 2025.



NOUVEAUX HABITANTS

M. DETTINGER Vincent, Le Bourg

M. PIEU Grégory, Le Bourg

M^{me} MICHAUT Ombeline, Les Chapelles

M. CHÉZE Gérard, La Croix des Chariots

M^{me} MOREIRA Béatrice et sa fille, La Croix des Chariots

M. SECADURAS Rodolphe, La Croix des Chariots

M. DOLLE Corentin, Moncoulon

M. GUILLON Maxence, Les Réjaudoux

M^{me} TROLY Katia, Les Réjaudoux

M. et M^{me} COMTE Margaux et Baptiste, Cessac Haut

M. MEYZE, Cessac Haut

M. CANGIALOSI, Pouch



Nous leur souhaitons la bienvenue !

DÉCÉS

M^{me} GUYOT Marie-Thérèse, le 3 juillet 2025 à Estivaux.

Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux familles et aux proches.



NUMÉROS PROS

Boulangerie – Pâtisserie Crouzevialle Tous les dimanches en centre Bourg de 10h à 12h Karine & Jérôme CROUZEVIALLE, 05 55 25 01 16	Safran de La Vézère Vente de safran et de produits safranés Emmanuelle JAMOND, Bounaix, 06 74 76 06 87
La Ferme de Moncoulon Vente directe de produits de la ferme Famille BUGÉAT, Moncoulon, 06 89 74 26 02	Le Cabri des Vergnes Fromagerie artisanale (chèvre et vache) Sophie BIALIC, les Vergnes, 05 55 98 48 65
Producteur de Miel Laurent BASTIANI, les Réjaudoux, 07 89 52 47 31	Assistantes maternelles : * Séverine LACOMBE, Pouch 05 55 98 71 76 * Ambre DUCROT, Chatras
Camping du Bois Coutal Famille VEYSSEIX, 141 le Bois Coutal 19410 VIGEOIS 05 55 73 27 66	Le Vallon d'ESTIVAUX Hébergement, épicerie, bistrot Franck & Gwendoline GALIVEL, le Bourg, 06 24 99 81 15
Corrèze évasion - Domaine des Réjaudoux Location de motos électriques. Parc résidentiel de loisir (chalets à louer, piscine, boudodrome...) pour tout événement (mariage, réunion de famille..) pour tout Cyril LACOMBE, Domaine des Réjaudoux, 1014 rte du stade, 06 12 12 15 72 ou correze.evasion19@gmail.com	Petite Anne Couture Création, sur mesure, retouches Anne BERTHIER, 12 bis rue Jean Labrunie, 19 100 - BRIVE, 06 19 68 84 18
Lacombe Création Création d'ouvrages en fer forgé, en métal, en alu, en acier Rémi LACOMBE, Pouch, 06 33 95 13 77	Mélite & Papillon Savonnerie artisanale Amélie GIRARD, 4 rue de la Fontaine, 06 52 44 85 30
Élagueur arboriste grimpeur Sébastien FEUILLADE, Chatras, 05 55 84 64 81 ou 06 17 86 12 94	Nicolas Boulanger Service de petits travaux de bricolage et espaces verts Nicolas Boulanger, Le Mons, 06 71 23 49 29
Entretien Espaces Verts Grégory JOUSSELIN, le Theil, 07 71 15 70 00	Cama Services Multi activités Christophe RICARD, le Pilou, 06 98 13 76 67
Tom Services Électricité générale & petits travaux, dépannage, bricolage Thomas DUCORON 06 72 02 33 02 ou 07 86 14 21 11	NF Piscine Services Service de nettoyage de piscine Florian NAUCHE, Le Mons, 07 64 07 78 22
Énergies en Couleurs Conception et réalisation en électricité, plomberie, ventilation, sanitaire, décoration Franck & Gwendoline GALIVEL, le Bourg 06 81 50 60 64	NM Couverture Charpente, couverture, bardage, terrasse bois Nicolas MATHURIN, le Bourg, 06 43 67 82 64
Lacombe Terrassement Tous travaux de terrassements, assainissement pour particuliers et professionnels Cyril LACOMBE, Pouch, 05 55 98 71 76	Cabinet infirmier Céline BERTHOUMEYRIE, 66 Rue Principale, 19410 PERPEZAC LE NOIR, 05 55 97 24 82
Highlands de la Vézère Éleveur de vaches Highlands Laurent CESSAC, Bouneix, 06 15 93 49 54	Infirmier libéral Nicolas PHILIPPE, 7 Bd Colonel Germain, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, 06 35 21 33 70

NUMÉROS PROS

Kinésithérapeute Ana IBANEZ LLORENTE, 80 rue de l'Église, 19330 ST GERMAIN LES VERGNES, 06 74 66 72 67	Kinésithérapeute André PEREIRA PINTO, Résidence Henri Queille, 57 av du stade, 19140 UZERCHE, 05 55 73 51 13
Sécuritest Contrôle Technique Automobile Romain SEMBLAT, La Fonsalade, 19270 SADROC, 05 55 74 09 53	Allassac Contrôle Technique Stéphane WARD, 59 chemin des Cancous, ZAC Les Rivières, 19240 ALLASSAC, 05 55 24 36 29
Graphiste Marie-Pierre BUGEAT, 304 Route des Rebières, 06 89 74 26 02	Traducteur / Rédacteur Français → Anglais Mike GOEDEN, 80 place de l'Église, 06 25 70 60 64
Ostéopathe Pascal CEYRAT, 12 Av Michel Labrousse, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, 05 55 17 60 20	Marie-tricote Élevage de lapins angora et chèvres naines Vêtements en laine Angora KASTNER Marie, le Mons, 06 35 51 89 39
Cours de violon Cours tous niveaux autour de Tulle, Uzerche et Brive Simon BERTHIER, Chatras, 06 09 49 50 76	

Eux aussi sont des PROS : Les agriculteurs d'Estivaux

Toujours présents sur la commune, mais on n'en parle jamais ; et pourtant ils façonnent non seulement notre géographie, mais également notre art de vivre :

BIALIC Sophie
BUGEAT Charles
CESSAC Laurent
CHAUZAS Sébastien
EARL MOURNETAS Cédric
FEYNEROL Christèle
GAEC La Ferme de Pouch

GOUDOUR Jérémie
KASTNER Marie-Claire
PEYRAMAURE SOUSTRE
SCEA BOISSERIE Stéphane
VALADAS Ghyslaine
VEYSSEIX Patrice



Remerciements

Merci aux 11 associations qui s'impliquent dans de nombreuses manifestations et qui participent à la dynamique de notre commune.

A tous les bénévoles qui nous aident et nous soutiennent dans la bonne marche de la commune, en particulier :

- M. Jacques BOUSQUET pour ses nombreux reportages appréciés des habitants
- M^{me} Christine SEMBLAT grâce à qui chacun peut venir visiter ou se recueillir dans notre église.

Merci à vous tous qui œuvrez pour le bien vivre à Estivaux.



Encore une fois, Robert LYORIT nous émerveille en ouvrant au public sa « grange de Noël » pour le bonheur des petits et des grands

Des erreurs peuvent être commises ainsi que des oublis, veuillez nous en excuser. Merci de nous les signaler.